

REPUBLIQUE FRANCAISE

dossier n° DP08402026S0013

Commune de Bonnieux

date de dépôt: 13/02/2026
demandeur: **Madame MOUTON-ASSIER
Florence**
pour : **Installation d'une serre**
adresse terrain: **1296 route du Plateau
84480 BONNIEUX**

Affaire suivie par :
Rachel Vilela

Monsieur MOUTON-ASSIER Florence
1296 route du Plateau
84480 BONNIEUX

Madame,

Conformément à l'article R 423.39 du code de l'urbanisme, les pièces complémentaires demandées dans le cadre de l'instruction de votre demande de déclaration préalable référencée ci-dessus n'ont pas été fournies dans le délai de 3 mois à compter de la date de réception du courrier de demande de pièces complémentaires. En conséquence, la demande de déclaration préalable a fait l'objet d'un rejet tacite valant classement « sans suite ».

J'attire cependant votre attention sur le fait que cette mesure ne doit pas être interprétée comme un accord tacite sur le projet envisagé, étant précisé que si vos travaux étaient mis à exécution sans autorisation réglementaire de mes services, vous vous exposeriez à des poursuites pour infraction à la législation.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait, le 08 JUIN 2026

Le maire, Pascal RAGOT

